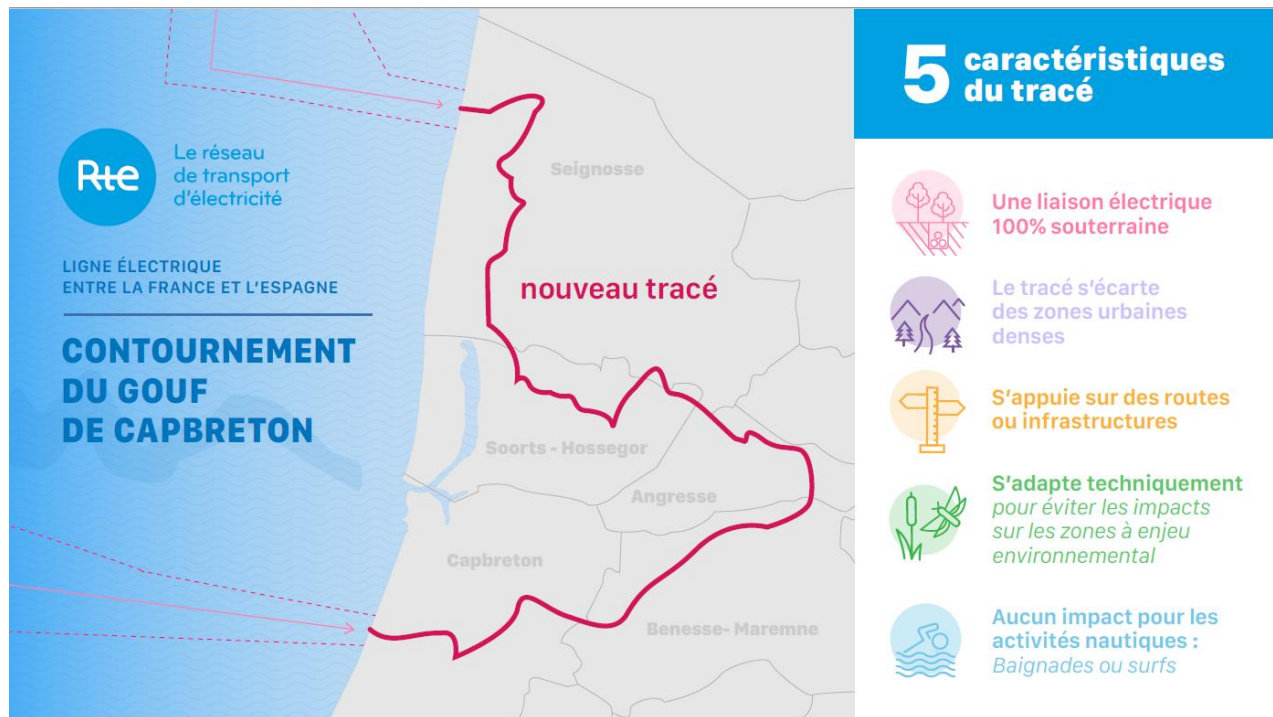


Fiches presse

Le tracé proposé pour contourner le canyon de Capbreton



La concertation menée

RTE a conduit, sur le territoire des communes d'Angresse, Benesse-Maremne, Capbreton, Labenne, Seignosse et Soorts-Hossegor une phase de concertation sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, pour la recherche d'une solution de contournement terrestre du Gouf de Capbreton.

Conduite entre le 6 octobre 2020 et le 21 janvier 2021, puis prolongée jusqu'à juin 2021, la concertation a rassemblé plus de 400 personnes, en physique et à distance au travers une vingtaine de rencontres, 5 réunions publiques, 15 permanences, 2 ateliers et plus de 300 contributions sur [une plateforme sur internet](#) qui reste ouverte jusqu'au 17 juin.

Comme pour la première concertation préalable en 2018, un bilan de la concertation sera rédigé par les garants, Marion Thenet et Walter Acchiardi, et rendu public par la CNDP à la fin du mois de juin. RTE publiera en retour les engagements pris à l'issue cette concertation.

Rappelons que l'essentiel du tracé – la partie maritime entre Cubnezais (Gironde) et Gatica (Pays basque espagnol) a déjà été validé (par le ministère de la Transition écologique) en 2018.



Le projet en bref : enjeux et avancement

D'une puissance de 2 x 1000 MW, le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne « Golfe de Gascogne », porté par RTE et son homologue REE, permettra de doubler les échanges d'électricité entre les deux pays. A terme, ce sont près de 5 millions de foyers qui pourront être alimentés via les lignes transfrontalières. Face au défi de la transition énergétique, l'objectif est simple : profiter de la complémentarité des réseaux électriques français et espagnols pour offrir à tous une électricité plus sûre, abordable et durable.

Longue d'environ 400 km au total, l'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne « Golfe de Gascogne » sera enfouie dans le sol ou au fond de l'océan, afin de relier le poste électrique de Cubnezais (près de Bordeaux) et celui de Gatika (près de Bilbao).

Lancé en octobre 2017, le projet « Golfe de Gascogne » a fait l'objet d'une large concertation qui a permis au ministère de la transition écologique et solidaire de valider, en mai 2018, le fuseau de moindre impact pour le passage de cette liaison.

Le tracé retenu présentait un défi technologique majeur identifié dès les premières études : le franchissement en mer du Gouf (ou canyon) de Capbreton. Dans le cadre des études préalables, des études géologiques des fonds sous-marins ont mis en évidence une instabilité imprévisible du sol, en bordure du canyon remettant en cause cette solution technique.

Les résultats des études complémentaires menées depuis juin 2019 n'ont pas permis d'identifier un tracé maritime stable. Le franchissement du canyon étant jugé techniquement trop risqué, RTE a recherché un tracé le contournant, par un passage ponctuel à terre. Ce nouveau tracé a fait l'objet d'une phase concertation entre octobre 2020 et juin 2021.

En savoir plus : [site internet du projet](#)